

DECISION DU MAIRE

N°476

DATE
28 mai 2026

Attribution du marché n°26-006 relatif aux travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Victor Hugo et de réaménagement du réfectoire élémentaire - 5 lots.

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2122-22, 4^{ème} alinéa, L.2131-1 et suivants,

Vu le Code de la Commande Publique, notamment les articles R. 2123-1 et suivants relatif à la procédure adaptée,

Vu la délibération n°2 du Conseil municipal du 29 mars 2026 portant délégations accordées par le conseil municipal au Maire,

Vu le budget communal,

Vu le rapport d'analyse des services,

Considérant l'avis d'appel public à la concurrence publié au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP) en date du 26 janvier 2026, annonce n° 26-8872 et sur le site achatpublic.com du 26 janvier 2026 au 19 février 2026,

Considérant qu'il a été reçu 34 plis dont 2 doublons et 1 hors délai,

N° pli	Nom du candidat	N° de lot
1	BATIBAT	1
2	TOURNOIS	4
3	LA LOUISIANE	4
4	ALAN BATIMENT	1
5	EIFFAGE	5
6	EWEL	1
7	JS AMENAGEMENTS	3
8	EGS MCC	1
9	MICHON	4
10	ETEL	5
11	WISEU PEINTURE	3
12	HENON (doublon)	4
13	HENON	4
14	TEMPERE	4
15	PATRICK GILLE	3
16	DECOR ACOUSTIC	3
17	RAOUL TAQUET	5
18	A OGALOD MA	3

19	RST BTP	3
20	TINO RC	1 et 3
21	SRG	1 et 3
22	SOGED	2
23	Groupeement d'opérateurs économiques : ACORUS-PEINTISOL (mandataire) avec SCRS et GTS AMENAGEMENT	3
24	SOMMA	1
25	CTBI	1
26	DCR DESIGN CONSTRUCTION ET RENOVATION	1
27	MTBCONCEPT	2
28	OLIPRO	4
29	BOSSAL RENOVATION ET AGENCEMENT (doublon)	3
30	ENP GROUIPE BIR - PROMOFI	1
31	KROWN	3
32	DERICHEBOURG ENERGIE	4
33	BOSSAL RENOVATION ET AGENCEMENT	3 et 5
34	BOSSAL RENOVATION ET AGENCEMENT (hors délai)	3 et 4

Considérant qu'à l'issue de la procédure, le pouvoir adjudicateur a décidé, lors de sa séance d'attribution de la Commission des marchés à procédure adaptée du 26 mai 2026, d'attribuer les marchés aux sociétés suivantes :

LOTS	CANDIDAT RETENU	MONTANT DE L'OFFRE
Lot n°1 : Installation de chantier - Gros Œuvre.	EWEL 2 B rue du Chemin Neuf 78240 Chambourcy	195 000 € HT soit 234 000 € TTC ☐ Montant du DQE ☒ Montant de la DPGF
Lot n°2 : Clos Couvert - Couverture - Etanchéité - Traitement des façades - Menuiseries extérieures – Serrurerie.	MTBCONCEPT 11 Rue Carnot 94270 Le Kremlin Bicêtre	185 575,44 € HT soit 222 690,52 € TTC (offre de base) ☐ Montant du DQE ☒ Montant de la DPGF
Lot n°3 : Second œuvre - Plâtrerie - Menuiseries intérieures - Revêtements de sols et muraux.	BOSSAL RENOVATION ET AGENCEMENT 129-137 boulevard Carnot 78110 le Vésinet	143 489,85 € HT soit 172 187,81 € TTC (avec prestation supplémentaire éventuelle) ☐ Montant du DQE ☒ Montant de la DPGF
Lot n°4 : Plomberie - CVC.	TEMPERE ENTREPRISE 7 rue Alexandre Prachay 95590 Presles	77 800 € HT soit 93 360 € TTC ☐ Montant du DQE ☒ Montant de la DPGF
Lot n°5 : Electricité.	RAOUL TAQUET ET COMPAGNIE 50 Rue de Sablonville 78510 Triel-sur-Seine	29 149,79 € HT soit 34 979,75 € TTC ☐ Montant du DQE ☒ Montant de la DPGF

--	--	--

DÉCIDE :

Article 1 :

D'attribuer les marchés relatifs aux travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Victor Hugo et de réaménagement du réfectoire élémentaire aux sociétés suivantes et de fixer les dépenses définies comme suit :

LOTS	ATTRIBUTAIRE	MONTANT DU MARCHÉ
26-006A : Lot n°1 : Installation de chantier - Gros Œuvre.	EWEL 2 B rue du Chemin Neuf 78240 Chambourcy	195 000 € HT soit 234 000 € TTC ☐ Montant du DQE ☒ Montant de la DPGF
26-006B : Lot n°2 : Clos Couvert - Couverture - Etanchéité - Traitement des façades - Menuiseries extérieures – Serrurerie.	MTBCONCEPT 11 Rue Carnot 94270 Le Kremlin Bicêtre	185 575,44 € HT soit 222 690,52 € TTC (offre de base) ☐ Montant du DQE ☒ Montant de la DPGF
26-006C : Lot n°3 : Second œuvre - Plâtrerie - Menuiseries intérieures - Revêtements de sols et muraux.	BOSSAL RENOVATION ET AGENCEMENT 129-137 boulevard Carnot 78110 le Vésinet	143 489,85 € HT soit 172 187,81 € TTC (avec prestation supplémentaire éventuelle) ☐ Montant du DQE ☒ Montant de la DPGF
26-006D : Lot n°4 : Plomberie - CVC.	TEMPERE ENTREPRISE 7 rue Alexandre Prachay 95590 Presles	77 800 € HT soit 93 360 € TTC ☐ Montant du DQE ☒ Montant de la DPGF
26-006E : Lot n°5 : Electricité.	RAOUL TAQUET ET COMPAGNIE 50 Rue de Sablonville 78510 Triel-sur-Seine	29 149,79 € HT soit 34 979,75 € TTC ☐ Montant du DQE ☒ Montant de la DPGF

Article 2 :

Le marché est conclu pour une durée de deux ans à compter de la date de réception de la notification.

Article 3 :

D'imputer les dépenses d'investissement afférentes à ce marché sur les crédits inscrits au budget, nature 2313 et fonction 213

Article 4 :

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification), auprès du Tribunal Administratif de Versailles (56, avenue de Saint Cloud – 78000 Versailles) ou par voie dématérialisée, sur le site www.telerecours.fr.

Article 5 :

Une ampliation de la présente décision sera adressée à Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement de Saint Germain en Laye.

**Le Maire,
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine
Grand Paris Seine et Oise,
Conseillère régionale d'Ile-de-France,**

#signature#

Sandrine BERNO DOS SANTOS

Document publié sur le [site de la ville](#) le 01/06/2026